



SOMMAIRE

1. Puits et forages
2. Don du sang
3. Infos commerces
4. Déclaration de stock
5. Pharmacie de garde
6. Petites Annonces
7. Qui suis-je ?
8. Legs Maillart
9. Canicule
10. Horaires STDM

DON DU SANG

VENDREDI 26 JUILLET 2013

DE 16 H 00 À 19 H 30

PLACE DE LA MAIRIE

2

Fermeture pour congés de

La Boulangerie

CROQUEBOUCHE

le 28 Juillet au soir.

Réouverture le 22 Août au matin.

Ouverture exceptionnelle de la

P'tite Boulangerie

les Mercredis :

31 Juillet -

7 - 14 et 21 Août

aux horaires habituels.

3

La gagnante du vélo Banette Collector du Tour de France est Mélanie PHILIPPE.

L'Institut POUDRE DE FÉE sera fermé du 19 au 31 Juillet inclus.

Réouverture le 1^{er} Août à 9 h 30.

Fermeture du Salon « S COIFFURE »

- 64 rue des Vigneuls -

du Lundi 22 Juillet au Samedi 10 Août inclus.

Les imprimés de déclarations de stock sont disponibles en Mairie.

4

Depuis le 1er janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie.

Le ministère du Développement Durable a ouvert au public, en partenariat avec le ministère chargé de la Santé et le ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales, le site internet consacré aux "Forages domestiques"

Le site "Forages domestiques" a été créé en application de la loi du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques qui impose, depuis le 1er janvier 2009, une déclaration au maire des puits et forages réalisés pour les usages domestiques d'une famille.

Le site "Forages domestiques" permet au propriétaire de l'ouvrage de télécharger en ligne le formulaire de déclaration des forages domestiques Cerfa 13837-01. Il informe également les particuliers des nouvelles règles introduites par la loi du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques (articles 54 et 57) et ses modalités d'application inscrites dans le code général des collectivités territoriales.

Le recensement des puits et forages domestiques répond à un objectif environnemental, permettant au service d'alimentation en eau potable de s'assurer que ces ouvrages ne risquent pas de contaminer la ressource en eau. Il répond également à deux enjeux sanitaires :

- permettre au service d'alimentation en eau potable de vérifier que l'eau des forages domestiques ne risque pas de contaminer le réseau public de distribution d'eau potable ;
- permettre aux personnes utilisant ces puits et forages de s'assurer que cette eau ne présente pas de risque pour sa santé. En effet, si l'eau est utilisée pour la consommation humaine, le propriétaire de l'ouvrage ou son utilisateur, s'il est différent, doit faire réaliser une analyse d'eau par un laboratoire agréé par le ministère chargé de la Santé.

Les puits et forages concernés par cette nouvelle règle sont :

- ceux destinés exclusivement à la satisfaction des besoins domestiques en eau des personnes physiques, propriétaires ou locataires des installations, et de ceux des personnes résidant habituellement sous leur toit, dans les limites des quantités d'eau nécessaires à l'alimentation humaine, aux soins d'hygiène, au lavage et aux productions végétales ou animales réservées à la consommation familiale de ces personnes ;
- sont assimilés à un usage domestique de l'eau tous les prélèvements inférieurs ou égaux à 1 000 m³ d'eau par an, qu'ils soient effectués par une personne physique ou une personne morale et qu'il le soit au moyen d'une seule installation ou de plusieurs.

ELEGANCE COIFFURE - 12 rue de Sillery

Pendant la période d'été, le salon restera ouvert à l'exception des lundis 22 Juillet, 29 Juillet, 5 Août, 12 Août et 19 Août.

5



- Jeune fille sérieuse 23 ans cherche à garder enfants pendant les vacances, pour la rentrée scolaire et également le soir et les week-ends.

6

☎ 06.20.02.18.54

- A vendre Alarme de piscine SENSOR PREMIUM, servi 2 saisons, état neuf. Prix à débattre

☎ 03.26.46.26.44

- A vendre Aspirateur-Robot de piscine, électrique, SWEEPY M3, 16 programmes, état neuf. Acheté 1 800 € Prix à débattre. ☎ 03.26.46.26.44

- Recherche femme de ménage sérieuse, discrète et dynamique disponible dès septembre les mardis et vendredis matins soit 6h - CESU. ☎ 06.89.36.78.41

Chaque année, le **Legs MAILLART** récompense les 2 ou 3 meilleurs élèves ayant obtenu leur bac.

Les heureux bacheliers de 2013 peuvent déposer en Mairie un dossier pour solliciter l'attribution du legs Maillart. Pour cela, il vous suffit d'apporter une photocopie du relevé des notes du baccalauréat ainsi qu'un certificat d'inscription en école supérieure en France uniquement.

8

Se protéger contre la canicule

Avec l'été, les risques de canicule augmentent. Ainsi les personnes âgées, isolées ou handicapées sont invitées à se faire connaître en Mairie afin d'être inscrites sur le registre tenu par nos services. Cette démarche favorise l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement par le Préfet du plan départemental d'alerte et d'urgence. Inscriptions par téléphone au 03.26.82.39.27 ou en retournant le coupon ci-dessous préalablement renseigné.

✂ Inscription au registre Plan canicule 2013 -----

NOM.....

Prénom

Date de naissance

☎

ADRESSE.....

Personne de l'entourage à prévenir en priorité :

NOM.....

Prénom

☎

Service à domicile OUI NON

Coordonnées du service :



9

7

QUI SUIS-JE ???

Mon heure de gloire, je l'ai connu à l'arrivée des G1'S, j'étais dans leur paquetage, il m'offrait aux jeunes femmes et aux enfants dans les rues des villes libérées.

Mais de tout temps et de toute civilisation ma pratique a existé : en préhistoire on mâchait la sève de conifères, les mayas eux mastiquaient celle de sapotillier, les pharaons de la résine de lentisque, les asiatiques le bétel, les amérindiens les noix du kolatier, en Amazonie les boulettes de tabac. Les européens après l'importation de cette plante s'y mirent vers 1570, on chiquait

C'est au milieu du 19^{ème} siècle que je commence à être connu en version plus moderne avec la sève de sapotier d'un général mexicain qui voulait un substitut au caoutchouc.

Désormais je suis de différentes textures, couleurs et parfums. Je suis ...LE CHEWING GUM. Qui ne m'a pas goûté, mastiqué un jour ?

Je rafraichis l'haleine, renforce vos gencives lorsque je suis sans sucre mais hélas je mets beaucoup, oui beaucoup de temps à disparaître lorsque l'on me jette (au moins 5 ans), car de gomme végétale, je suis passé aux produits chimiques.

Dans les rues de vos villes et villages, je suis hélas bien plus nuisible que les déjections de vos animaux biodégradables.

Je suis devenu la hantise des grandes villes, plus que les cigarettes qui se balayent, mais même dans vos villages je salis les trottoirs.

Alors sur TAISSY, pensez à me jeter dans une poubelle de propreté.

Cela évitera des heures de travail onéreuses et de nettoyage difficile des trottoirs par les agents des services techniques, car je m'accroche bien, et même avec un Karcher sur certains sols, je résiste.

Patrice TIAFFAY



Horaires STDM valables jusqu'au 31 août 2013 (aucun service les dimanches, les 14 juillet et 15 août)

LIGNE n° 15	Lundi à Vendredi			Samedi
TAISSY				
Gendarmerie	7.32	8.33	13.22	13.22
Centre ville	7.33	8.34	13.23	13.23
Piqueux	7.36	8.37	13.26	13.26
REIMS				
Venise	7.56	8.57	13.46	13.46
St-Symphorien (rue E. Desteuque)	8.01	9.02	13.51	13.51
LIGNE n° 15	Lundi à Vendredi			Lundi à Samedi
REIMS				
St-Symphorien (rue E. Desteuque)		12.20	17.35	18.30
TAISSY				
Piqueux		12.45	18.00	18.55
Centre ville		12.48	18.03	18.58
Gendarmerie		12.49	18.04	18.59

10